

## La haute représentante de l'UE se rend en Chine pour la première fois à l'occasion du dialogue stratégique UE-Chine

La haute représentante de l'UE, Federica Mogherini, s'est rendue pour la première fois en Chine du 5 au 6 mai à l'occasion du 5<sup>e</sup> cycle du dialogue stratégique de haut niveau UE-Chine.

Cette visite en **Chine** s'est tenue dans un contexte spécial, à savoir le 40<sup>e</sup> anniversaire des relations **UE-Chine** le 6 mai. La haute représentante a déclaré qu'il était temps de faire des projets pour l'avenir et elle a souligné l'énorme potentiel que représente le développement des relations politiques entre les deux parties au-delà de la structure commerciale et d'investissement en place.

Au cours de la [conférence de presse](#), qui s'est tenue avec le conseiller d'État **chinois** Yang Jiechi, elle a brièvement abordé la question des droits de l'Homme: « *Je suis convaincue que nous pourrions tenir un échange constructif sur les droits de l'Homme, mais aussi sur l'importance*

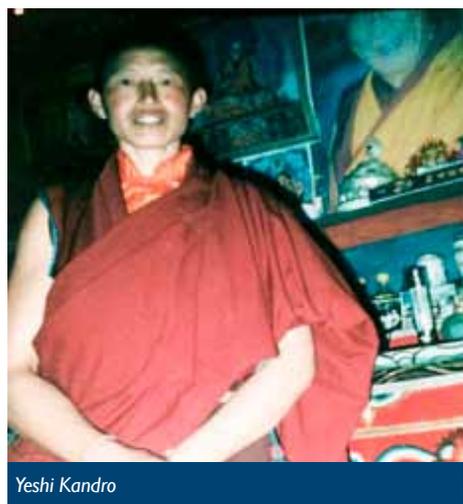
*d'encourager le dialogue avec et entre les différents groupes ethniques, ainsi que de faciliter les activités de la société civile.* »

En amont de son déplacement en **Chine**, la Campagne Internationale pour le Tibet (**CIT**) a envoyé un courrier à la haute représentante Federica **Mogherini** pour lui demander de veiller à ce que la question des droits de l'Homme occupe une place centrale dans son programme et ses réunions avec le gouvernement **chinois**, afin donner le ton et de définir le cadre des futures discussions.

Veuillez consulter le [communiqué de presse](#) de la **CIT** publié en amont du départ de Mme **Mogherini** pour la **Chine**. ■

### DANS CETTE ÉDITION :

1. ► La haute représentante de l'UE se rend en Chine pour la première fois à l'occasion du dialogue stratégique UE-Chine
2. ► Rapport de la CIT sur les survivants tibétains d'immolation par le feu, publié alors que les immolations par le feu se poursuivent au Tibet
3. ► Nouvelles restrictions sur la liberté de religion au Tibet
4. ► L'impact des tremblements de terre au Népal sur le Tibet
5. ► Le point sur les prisonniers politiques
6. ► Suggestions de lecture
7. ► Événements à venir



Yeshe Kandro

## Rapport de la CIT sur les survivants tibétains d'immolation par le feu, publié alors que les immolations par le feu se poursuivent au Tibet

Un nouveau rapport de la CIT, publié le 19 mars, révèle comment les Tibétains qui ont survécu à une immolation par le feu sont victimes de mauvais traitements et de disparitions forcées. De plus, certaines familles ne savent toujours pas si leurs proches ont survécu ou non après s'être immolés.

Le rapport, « [Les Tibétains qui ont survécu à une immolation par le feu : répression et disparitions](#) », documente le cas de 20 Tibétains qui ont survécu à une

immolation par le feu au Tibet et celui de trois Tibétains en exil.

> Suite en page 2

> Suite de la page 1

Quelque 139 Tibétains se sont immolés par le feu au Tibet depuis 2009, en plus de sept Tibétains partis en exil, ce qui représente l'une des plus grandes vagues d'immolations par le feu en tant qu'actes de protestation politique depuis ces 60 dernières années. Dans la plupart des cas, les Tibétains qui s'immolent par le feu meurent sur place ou des suites de leurs blessures à l'hôpital. Certains ont recours à des mesures extrêmes pour être sûrs de ne pas survivre : ils s'enroulent dans un fil barbelé et boivent ou se couvrent de kérosène. Le rapport de la **CIT** explique comment les Tibétains qui survivent à une immolation par le feu peuvent subir un important traumatisme physique et psychologique dû aux mesures de répression auxquelles ils sont soumis de la part des autorités **chinoises**.

Le traitement des survivants de ces immolations par le feu s'inscrit dans le contexte d'une nouvelle vague de répression au Tibet. Ceux qui sont accusés d'être « liés » aux Tibétains qui se sont immolés, à savoir leurs amis, leur famille, voire des communautés entières, sont sanctionnés par les



autorités. Deux nouvelles immolations par le feu se sont produites au Tibet en avril 2015.

Une nonne tibétaine âgée d'une quarantaine d'années, **Yeshe Kandro**, s'est immolée par le feu le 8 avril à Kardze (en **chinois**: Ganzhi) et aurait perdu la vie, selon des sources tibétaines. Selon les mêmes sources, lorsqu'elle s'est immolée, elle a souhaité longue vie au **dalaï-lama**, demandé que Sa Sainteté soit invitée au Tibet et que le Tibet soit libéré.

**Yeshe Kandro** s'est immolée par le feu à proximité du monastère et du poste de police de la capitale du comté de la préfecture autonome tibétaine de Kardze, dans le Sichuan, dans la région tibétaine du Kham. La police a utilisé des extincteurs pour éteindre les flammes avant de l'emmener ; selon des sources tibétaines, elle serait décédée des suites de ses blessures au vu de l'intensité de l'incendie.

Ensuite, le 16 avril, un homme tibétain, connu sous le nom de **Neykyab**, s'est immolé par le feu et est décédé dans un village du comté de Ngaba (en **chinois**: Aba) dans le Sichuan.

Sur le site de son immolation par le feu, à proximité de son domicile, **Neykyab** a brandi une photo du **dalaï-lama** et du 10<sup>e</sup> panchen-lama avec des lampes à beurre et des fleurs en guise d'offrandes, ainsi qu'une photo de sa famille.

Il est le 139<sup>e</sup> Tibétain à s'être immolé par le feu au Tibet depuis le début de la vague actuelle d'immolations en 2009. ■

## Nouvelles restrictions sur la liberté de religion au Tibet

Dans une déclaration prononcée le 8 avril, le chef du Parti au Tibet a demandé à ce que des drapeaux rouges chinois soient placés sur tous les monastères bouddhistes tibétains. Cette décision fait suite à la demande que les monastères et les couvents deviennent des centres de propagande. Cette demande avait été soumise la semaine précédente par le chef du Parti de la Région autonome du Tibet, Chen Quanguo.



La déclaration du secrétaire du Parti doit être analysée dans le contexte de la stratégie adoptée par **Beijing** afin de renforcer la présence et le contrôle du PCC au Tibet. Cette décision a été adoptée à la suite des soulèvements qui secouent le plateau depuis 2008. Une approche plus envahissante et systématique de l'« éducation patriotique » a été adoptée et une augmentation significative du nombre d'équipes de « propagande » et de cadres du Parti a été observée dans les zones rurales et urbaines. Le gouvernement **chinois** considère la loyauté envers le dalaï-lama et la croyance religieuse comme des obstacles à ses objectifs politiques dans les régions tibétaines.

> Suite page 3



> Suite de la page 2

Après avoir mis en place un climat de répression dans les monastères, les couvents et la société laïque, l'État parti **chinois** a décidé d'adopter une approche complètement totalitaire, selon laquelle l'autorité de l'État n'a pas de limite, l'État impose un climat de peur et s'efforce de réglementer tous les aspects de la vie publique et privée.

Le Parti communiste **chinois** demande aux moines et aux nonnes d'«aimer leur pays», en d'autres termes de reconnaître l'autorité de l'État parti avant tout autre allégeance. Le «patriotisme» envers le PCC est un prérequis officiel pour l'enregistrement d'une institution monastique et pour être considéré par l'État comme une «personne religieuse». Cette approche va à l'encontre des priorités d'un adepte du bouddhisme, dont la principale allégeance devrait être envers le cheminement spirituel et la religion.

De nouvelles réglementations adoptées dans la région du Rebkong (en **chinois** : Tongren) à l'est du Tibet disposent que les activités telles que la prière et le fait d'allumer des lampes à beurre pour le **dalai-lama** ou pour les personnes s'étant immolées par le feu sont «illégales» et seront sanctionnées.

Ces mesures renforcent les risques auxquels sont confrontés les Tibétains qui s'efforcent depuis longtemps de protéger leur identité et leurs traditions culturelles et religieuses avec courage et résilience. Elles sont également contraires au droit international, ainsi qu'à la constitution et aux dispositions légales **chinoises**, dont l'objectif est de préserver et promouvoir l'identité de groupes tels que les Tibétains.

Une traduction intégrale des documents du tibétain vers l'anglais est disponible [ici](#). ■

## L'impact des tremblements de terre au Népal sur le Tibet

Alors que le monde entier déplore les tremblements de terre qui ont frappé le Népal, la situation des régions tibétaines situées à proximité de la frontière reste méconnue. Seules des informations diffusées par les médias d'État chinois sont disponibles, en raison du contrôle strict de l'information, des restrictions imposées aux visiteurs étrangers et de la difficulté pour les médias d'accéder à la zone.

Selon le média Xinhua, le tremblement de terre au **Népal** a causé la mort de 26 personnes au Tibet et trois personnes sont portées disparues ; 856 personnes ont été blessées, près de 300 000 personnes ont été touchées par le séisme et 2 699 habitations et un temple se sont effondrés. En date du 6 mai, quelque 39 943 habitations et 242 monastères et reliques culturelles ont été endommagées.

Le nombre de décès est sans doute inférieur à ce qu'il aurait pu être au vu du nombre de bâtiments détruits. La raison en est sans doute qu'à cette époque de l'année, nombreux sont les Tibétains qui travaillent dans les champs. Les chiffres semblent toutefois très bas au vu des dégâts relayés dans les médias d'État. La diffusion des informations est très limitée dans la

Région autonome du Tibet en raison de la répression politique constante. De sévères sanctions sont prévues pour la diffusion de nouvelles non conformes aux déclarations officielles et aucune organisation non gouvernementale indépendante n'est autorisée à opérer dans la zone.

Ce tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 a frappé le **Népal** le 25 avril et démolit une grande partie de la capitale du pays, Katmandu. Il a dévasté le pays et la région appauvrie de l'Himalaya.

Le séisme a été fortement ressenti dans la ville du sud du Tibet Shigatse (en **chinois** : Rigaze) dans la Région autonome du Tibet, en particulier dans la zone du mont Everest (Chomolangma) et dans les villes de Kyirong (en **chinois** : Jilong), Tingri

(Dingri), Nyalam (en **chinois** : Nielamu) et Dram (Zhangmu) à la frontière **népalaise** de l'autre côté du Pont de l'Amitié. À la suite du séisme principal, une réplique d'une magnitude de 5,7 a été enregistrée le même jour à proximité de la ville de Shelkar (en **chinois** : Xiege'er, également connue sous le nom de Nouvelle Tingri), causant de nouveaux dégâts. D'autres répliques importantes ont été enregistrées le 27 avril à Kodari, la première ville du Népal après la frontière tibétaine. Selon différentes sources, 80 % des bâtiments de Nyalam ont subi des dégâts majeurs ou se sont effondrés.

À la suite du séisme, de grands convois de camions militaires ont été observés de Lhasa et Shigatse, des villes qui n'ont pas été touchées par le

> Continued on page 4

# Tibet Brief



Un rapport de la Campagne Internationale pour le Tibet

Mai 2015

> Suite de la page 3



Des moines du monastère de Benchen au Népal distribuant de l'eau et de la nourriture

tremblement de terre, vers des zones frappées par le séisme près de la frontière.

La puissante réplique du 27 avril a frappé la ville de Dram (en chinois : Zhangmu) à flanc de montagne près de la frontière népalaise. Cette réplique a détruit 10 % des bâtiments de la ville, causant des fissures et d'autres dégâts sur « tous les bâtiments », selon les médias d'État chinois. Des photographies montrant l'évacuation des habitants de Dram ont été diffusées par les médias d'État.

L'importance politique de gérer les secours à la frontière tibétaine, une zone sensible, a été soulignée dans une déclaration publiée le 30 avril par de hauts dirigeants de la Région autonome du Tibet dirigée par le secrétaire du Parti Chen Quanguo. Le secrétaire du Parti, M. Chen, a fait référence à une déclaration du dirigeant chinois **Xi Jinping** dans

ses propos : « *La sécurité et le bien-être de la zone sinistrée affligent lourdement le secrétaire **Xi Jinping** et le comité central du Parti, et c'est avec le fervent soutien du comité central et des organes nationaux que le Parti, le gouvernement, l'armée, la police et le peuple de la région autonome envoient les premiers secours. Cette décision reflète la chaleur de la grande famille de la mère patrie et les avantages du système socialiste. Lorsqu'une région est confrontée à des difficultés, nous accourons de toutes parts. Il s'agit d'une valeur traditionnelle chinoise. Nous devons étudier et appliquer l'esprit et les forces motrices des importantes instructions du secrétaire **Xi Jinping** et des autres camarades du comité central, redoubler d'efforts, lutter sans cesse et nous efforcer de sortir victorieux de ce tremblement de terre.* »

Le nombre de décès du côté des Tibétains et des Népalais dans les hameaux et les villages éloignés n'est

pas encore connu. Rasuwa, un hameau tibétain doté d'une école primaire et d'une petite clinique, a été frappé par le séisme et les hameaux tibétains de Tsagang et Bagang dans le district de Sindupalchok ont également été durement touchés. La Fédération bouddhiste népalaise et d'autres organisations coordonnent les différents efforts d'aide aux victimes, avec la participation de nombreux moines et nonnes himalayens et tibétains, afin de secourir la population et de rebâtir activement les bâtiments.

L'Administration tibétaine centrale à Dharamsala a rapporté la mort de trois Tibétains au Népal le 28 avril. Selon un rapport, presque tous les Tibétains au Népal dorment actuellement dans des tentes en dehors de leurs habitations dans des zones ouvertes. Ils ne parviennent pas à retourner dans leur foyer, car ils craignent une nouvelle réplique. ■

## Le point sur les prisonniers politiques

### L'écrivain tibétain Shokjang

Au début du mois d'avril, les médias tibétains en exil ont annoncé le placement en détention de l'écrivain Shokjang en mars. Selon le Centre tibétain pour les droits de l'Homme et la démocratie (CTDDH), Shokjang a été arrêté le 16 mars, quelques jours seulement après le 56<sup>e</sup> anniversaire du Jour du soulèvement tibétain du 10 mars 1959.

Shokjang a été arrêté pour avoir partagé ses pensées avec le monde extérieur :

« Des soldats armés encerclent Rebkong. Ils fouillent les Tibétains. L'objectif est-il de protéger la sécurité publique ? Ou s'agit-il d'une action délibérée pour provoquer la population ? S'il s'agit de leur manière d'instaurer une soi-disant stabilité sociale, cette action est extrêmement terrifiante ! »

Jusqu'à présent, aucune poursuite n'a été intentée contre l'écrivain. Ce n'est pas la première fois que la police **chinoise** place Shokjang en détention. Il a été arrêté pour la première fois en avril 2010. Bien que les médias aient affirmé que les

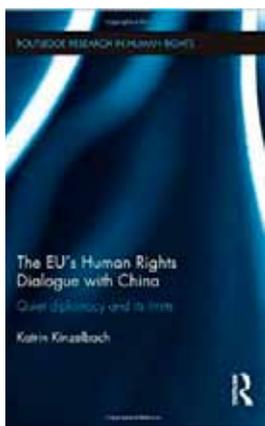
autorités **chinoises** l'avaient accusé d'être lié au Congrès des jeunes Tibétains à Dharamsala (un euphémisme pour le combat en faveur de l'indépendance tibétaine), la raison première de son arrestation était sa contribution à la revue littéraire Shar Dung Ri, dont le nom s'inspire de la célèbre montagne enneigée de Shar-Khog dans l'Amdo. Cette revue désormais interdite publiait des articles, des poèmes et des essais rédigés par des écrivains tibétains, dont Shokjang. Elle condamnait fermement la répression violente du soulèvement tibétain de 2008, entre autres. ■



L'écrivain tibétain Shokjang

## Suggestions de lecture

### Katrin Kinzelbach : *The EU's Human Rights Dialogue with China: Quiet Diplomacy and its Limits*



Cet ouvrage offre un premier examen et une évaluation détaillés de la réaction de l'**Union européenne** face aux violations des droits de l'Homme commises en **Chine** de 1995 à aujourd'hui.

L'**UE** a recours à un dialogue confidentiel et institutionnalisé pour soulever ses préoccupations en matière de droits de l'Homme auprès de la **Chine**, mais peu d'informations filtrent quant à la configuration, la substance, le développement et l'impact de ce dialogue.

Grâce à des documents classifiés dans les archives et à des entretiens de l'**UE** avec des diplomates, des fonctionnaires et des experts des droits de l'Homme en Europe, en **Chine** et aux États-Unis, Mme Kinzelbach lève le voile sur le secret du dialogue **UE-Chine** sur les droits de l'Homme. Cet ouvrage fournit des informations précieuses sur la manière dont l'Union européenne et la **Chine** misent sur une diplomatie discrète dans le domaine des droits de l'Homme. Mme Kinzelbach examine l'évolution du dialogue et du débat interne

de l'**UE** sur les mérites d'une diplomatie discrète, en établissant des comparaisons avec l'approche adoptée par d'autres pays, dont les États-Unis. La conclusion de cette analyse est que l'impact relatif de l'**UE** s'avère minime, voire contreproductif. L'auteur examine et analyse également plusieurs préoccupations relatives aux droits de l'Homme soulevées au cours de cette période, qu'il s'agisse de problèmes structurels ou de cas individuels. ■

## Événements à venir

- **29 JUIN : SOMMET UE-CHINE**
- **30 JUIN : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION ORGANISÉE À L'OCCASION DU 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE SA SAINTETÉ LE DALAÏ-LAMA AU PE**